

Commune : MAS SAINTES PUELLES

Lieu dlt " Bois de Chaforts "

Date : 12/11/2019

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

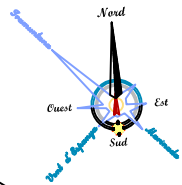
Bureau d'études OPALE

Z.A LA PLAINE

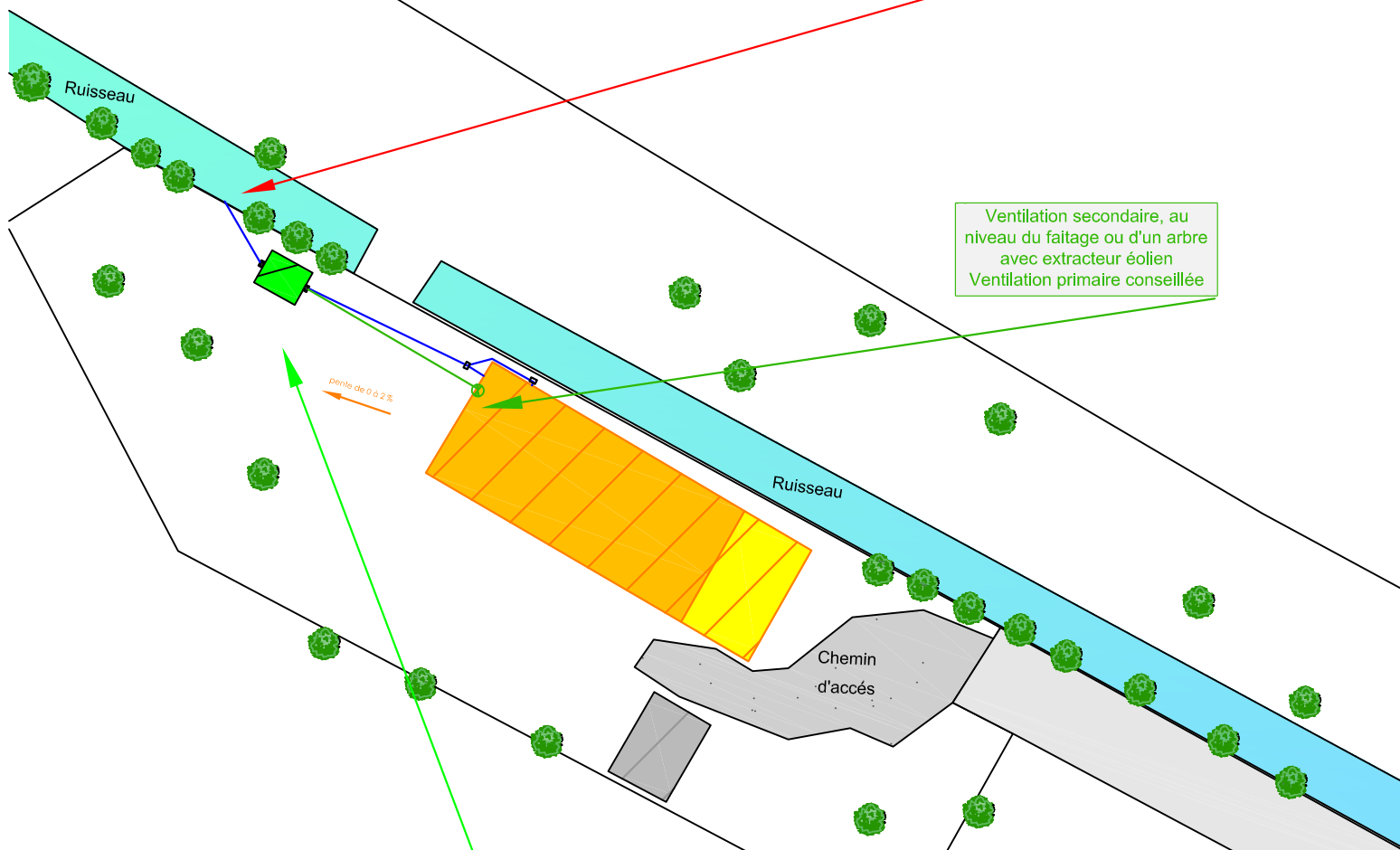
11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Clapet anti retour
au point de rejet



Ventilation secondaire, au
niveau du faîtage ou d'un arbre
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée

pente de 0 à 2%

Chemin
d'accès

Ruisseau

Ruisseau



Zone d'implantation pour une filière agréée de
6 Equivalents Habitants.
(Parue au journal officiel de la république
Française)

Dimensionnement établi en fonction des
informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Un accès pour l'entretien des ouvrages
devra être possible.
La fosse en place est vidanger et extraire ou
condamner.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné
à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation
doivent rejoindre la nouvelle filière.
Un amarrage du traitement est à prévoir.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement
sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors
de l'implantation des ouvrages.
Ventilation secondaire au niveau du faîtage ou d'un
arbre.